

AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)

CONSEIL DES MINISTRES

DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

Le 4 juillet 2024



COMMUNIQUE FINAL

Juillet 2024

417, Avenue Kwamé N'KRUMAH - 01 BP 619 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél : (226) 25 30 61 48 / 25 30 61 49 - Fax : (226) 25 30 85 88
Site WEB : www.liptakogourma.org

En prélude à la tenue de la huitième Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG), la douzième Session Extraordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue, le 4 juillet 2024 en vision conférence sous la présidence de Monsieur **Amadou KEITA**, Ministre des Mines de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres.

Etaient présents :

- **Dr. Aboubacar NACANABO**, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective pour le Burkina Faso ;
- **Madame Fatoumata BAKO/TRAORE**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, chargé du Budget du Burkina Faso ;
- **Monsieur Alousséni SANOU**, Ministre de l'Economie et des Finances pour la République du Mali ;
- **Monsieur Boubacar Saidou MOUMOUNI**, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances pour la République du Niger

I. Débats en plénière

Le Conseil des Ministres a adopté le projet d'ordre du jour proposé.

Les travaux se sont déroulés en séance plénière dans cet ordre.

Après les exposés des conclusions et recommandations de la Réunion préparatoire des experts et les échanges sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Ministres :

1. **Prend** acte du rapport de la Réunion préparatoire des Experts ;

2. **Décide** après examen du rapport sur le positionnement de l'ALG dans l'architecture institutionnelle de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) de proposer à la Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de transformer l'ALG en Agence d'exécution de la Confédération de l'AES ;

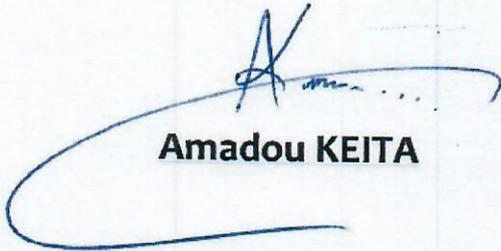
A la fin de ses travaux, le Conseil des Ministres adresse ses sincères remerciements aux plus Hautes Autorités de l'ALG et au Secrétariat Exécutif de l'ALG pour toutes les dispositions prises pour la tenue de la présente session.

II. Huis Clos

Le Conseil des Ministres n'a pas communiqué sur les discussions tenues lors du huis clos.

Fait, le 4 juillet 2024

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en exercice**


Amadou KEITA

